

Comment s'inscrire

Une fois par trimestre, lors du forum d'inscription, les familles sont invitées à compléter et à signer le bulletin d'inscription fourni sur place par le directeur périscolaire.

Une fiche de renseignements complétée doit être transmise le jour du forum au directeur périscolaire pour valider l'inscription.

La liste des groupes de contrats bleus sera affichée dans chaque école dès la semaine précédant le démarrage du cycle d'activités.

Absence

Lorsque 3 absences consécutives sont constatées par le directeur périscolaire, il contacte la famille pour s'assurer que l'enfant souhaite poursuivre l'activité. Sans réponse de la famille, la place sera automatiquement pourvue par un autre enfant inscrit sur la liste d'attente des contrats bleus.



Le jour du contrat bleu

Les enfants inscrits sont pris en charge à 16h, dès la sortie de l'école, par les animateurs qui les conduisent dans les salles ou les gymnases concernés et les accompagnent ensuite à l'école.

Pour certaines activités, en fonction des lieux et des temps de trajet, la durée de l'activité comprend aussi le transfert aller-retour des enfants depuis l'école jusqu'aux installations sportives.

De 17h30 à 18h30

Les enfants peuvent être accueillis à la garderie après les contrats bleus.

Une assurance couvre les enfants pendant toute la durée d'un atelier : depuis son accueil par l'animateur jusqu'à son retour à l'école, le cas échéant.

Le matériel est prêté pour chaque discipline, à l'exception des rollers, des protections et des casques. Une tenue de sport est demandée à chaque enfant participant aux activités sportives, un tablier et des matériaux de récupération à ceux pratiquant les arts plastiques.

Photographies : Ville de Thiais - Impression : Ville de Thiais



Contrats Bleus

2024/2025



Hôtel de ville
Direction Petite Enfance,
Éducation, Jeunesse
BP 141 - 94321 Thiais cedex
☎ 01 48 92 42 50
www.ville-thiais.fr

Le principe

Les contrats bleus proposent aux enfants scolarisés dans une des écoles élémentaires publiques de Thiais, des cycles gratuits d'activités ludiques, artistiques et sportives. Ils sont organisés par le service municipal de la Jeunesse et encadrés par des animateurs expérimentés assurant le suivi pédagogique et veillant à la sécurité des enfants.

Les contrats bleus se déroulent de 16h à 17h30 et sont organisés par tranches d'âges : chaque lundi et jeudi pour les CP et les CE1, chaque mardi et vendredi pour les CE2, les CM1 et les CM2.



Les activités

Compte-tenu du succès de ce dispositif, dans un souci d'équité, chaque trimestre, chaque enfant pourra s'inscrire à un ou deux modules thématiques d'activités :

Module expression scénique et corporelle

Danse, chant, Jeux musicaux, magie, mimes, théâtre, marionnettes, cirque, relaxation.

Module sciences et culture

Expériences et défis scientifiques, Jardinage, cuisine, Informatique, codage, Jeux de société, échecs, Jeux de logique, Jeux en anglais, quizz, Jeux de réflexion, escape game.

Module jeux sportifs

Jeux d'opposition, Jeux de raquettes, rollers, Jeux de ballons, savoir rouler à vélo, Jeux d'adresse, trottinette, ultimate.

Module expression manuelle

Arts plastiques, création de bijoux, couture, modelage, pliage, broderie, sculpture, scrapbooking, calligraphie, land art, pixel art.

Comment s'inscrire

Découvrez et inscrivez-vous aux contrats bleus auprès du directeur périscolaire qui est votre interlocuteur privilégié au sein de l'école fréquentée par votre enfant. Avant chaque cycle de contrats bleus, il est chargé d'organiser au sein de l'école des portes ouvertes permettant aux enfants de s'inscrire dans la limite des 14 places disponibles par module :

1^{er} cycle

7 octobre 2024 / 20 décembre 2024
Forum d'inscription à 18h30,
le 30 sept. 2024 pour les CP et les CE1,
le 1^{er} oct. 2024 pour les CE2, CM1, CM2.

2^e cycle

6 Janvier 2025 / 11 avril 2025
Forum d'inscription à 18h30,
le 9 décembre 2024 pour les CP et CE1,
le 10 déc. 2024 pour les CE2, CM1, CM2.

3^e cycle

28 avril 2025 / 4 juillet 2025
Forum d'inscription à 18h30,
le 3 mars 2025 pour les CP et CE1,
le 4 mars 2025 pour les CE2, CM1, CM2.